



# UNE GRÈVE ? FAUSSE BONNE IDÉE !

■ En mai dernier, au vue de l'inflation grandissante, la Fédération de l'Assurance CFE-CGC signait les accords de branche sur les revenus minimums annuels, avec une **condition importante** : une **clause de revoyure**, vis-à-vis des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de début d'exercice, doit être stipulée dans l'accord.

## ➔ ÇA VEUT DIRE QUOI ?

La CFE-CGC Assurances a exigé une rentrée sociale basée sur la négociation afin de partager, analyser la situation, élaborer les solutions nécessaires et les appliquer. La clause de revoyure obtenue permet de laisser le dossier des négociations ouvert et de constater la réalité des chiffres de l'inflation à ce moment, pour s'en servir de levier dans les discussions.

Ainsi, par un courrier adressé à notre Direction fin août, **la CFE-CGC UES Groupama Gan a demandé l'ouverture d'une négociation complémentaire, avec différents points de discussion.**

★ Le 12 septembre dernier, nous avons signé l'accord relatif à l'attribution de la **Prime de Partage de la Valeur (PPV)** car la Direction a satisfait à notre demande de l'étendre à **tous les salariés de classe 2 à 7 quel que soit le niveau de rémunération !**

★ La direction du groupe a déjà accepté une seconde mesure salariale proposée et revendiquée par la CFE CGC, qui bénéficiera à l'ensemble des salariés, cadres et inspecteurs inclus, à savoir : **une augmentation générale pour l'ensemble des salariés !**

## TOUT ÇA POUR RIEN ?

Parce que nous sommes une organisation pragmatique, sans cesse en recherche d'un dialogue constructif, et que nous sommes confiants dans la négociation, **la CFE-CGC ne s'associera pas au mouvement social initié par d'autres syndicats le 27 septembre 2022**, car il lui semble **contraire à l'intérêt des salariés** qu'elle représente.



Recourir à la mobilisation des salariés, pour peser par anticipation sur le résultat, est contreproductif à cette échéance. Ainsi, en plus de perdre 2h de travail effectif et d'accumuler du retard, **tous les salariés grévistes perdront une partie du montant de la PPV, qui sera proratisée.**

**VOUS ÊTES NOTRE PRIORITÉ ET NOUS OEUVRONS CHAQUE JOUR, DANS VOTRE INTÉRÊT.**